

*Questions orales*

économique régional si nous voulons que chaque région réalise son plein potentiel économique.

M<sup>me</sup> Elsie Wayne, maire de St. John, au Nouveau-Brunswick, est de cet avis, tout comme la Commission des transports des provinces de l'Atlantique et peut-être même le premier ministre, si j'en juge par la promesse qu'il a faite hier soir au sujet de la rénovation de l'infrastructure des transports.

Le ministre protégera-t-il St. John, au Nouveau-Brunswick, et le reste de la région atlantique contre l'absence de concurrence? Veillera-t-il à ce que le CP ait, d'une façon ou d'une autre, à poursuivre ses activités?

[Français]

**L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports):** Monsieur le Président, quand la Loi nationale sur les transports fut adoptée en 1987, il était prévu qu'il y aurait un comité qui réviserait le contenu de cette loi et ses conséquences. Le comité en question a été formé et il doit présenter son rapport avant le 31 janvier prochain. Il nous proposera des solutions pour assurer que les objectifs de ce gouvernement, lesquels sont essentiels à l'économie nationale, soient respectés et revisités.

\* \* \*

[Traduction]

### LES MÉDICAMENTS ET LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

**M. Ron MacDonald (Dartmouth):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie.

Lorsque le gouvernement a annoncé son intention d'abolir le système de licences obligatoires, il a dit que, pour les consommateurs canadiens, le coût totaliserait seulement 29 millions de dollars par année. Hier, les fonctionnaires du ministère concerné ont dit que la note s'élèverait plutôt à 129 millions de dollars par année, et le *New York Times*, dans son édition d'hier, estime que le coût supplémentaire pour les consommateurs canadiens pourrait dépasser 400 millions de dollars par année.

Pourquoi le ministre sème-t-il intentionnellement la confusion dans l'esprit des Canadiens avec des chiffres bidon sur le coût réel de la suppression des licences obligatoires?

**M. le Président:** Ce genre de question est irrecevable. Pourquoi le ministre a-t-il intentionnellement semé la confusion dans l'esprit des Canadiens? C'est une allégation claire d'un manque d'honnêteté et, à mon avis, elle est superflue. Je demande au député de retirer ses paroles.

**M. MacDonald (Dartmouth):** Monsieur le Président, je retire mes paroles et demande au ministre. . .

**M. le Président:** Un moment, je vous prie. J'accepte et je remercie le député de l'avoir fait. Il peut maintenant terminer sa question.

**M. MacDonald (Dartmouth):** Voici ma question au ministre, monsieur le Président. Le ministre peut-il expliquer aux consommateurs canadiens à quoi rime la confusion au sujet de ce que leur coûtera la suppression des licences obligatoires et peut-il nous expliquer pourquoi les chiffres qu'il cite et ceux de ses fonctionnaires diffèrent?

**L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, je crois que le même député m'a déjà posé cette question et que j'y ai répondu le printemps dernier.

Nous avons dit, à ce moment-là, que les économies réalisées grâce à l'octroi de licences obligatoires représentaient 300 millions de dollars par année. Cependant, pour ce qui est des médicaments brevetés visés par le projet de loi C-91, il est question d'environ 75 millions de dollars, car deux tiers à trois quarts de tous les médicaments visés sont des médicaments non brevetés. La somme de 75 millions de dollars est divisée en deux. Comme 50 p. 100 des coûts sont couverts par les régimes d'assurance-santé provinciaux, il est question, comme je l'ai dit à l'époque, d'environ 35 à 40 millions de dollars par année. Je maintiens les mêmes chiffres aujourd'hui.

**M. Ron MacDonald (Dartmouth):** Monsieur le Président, je remercie en quelque sorte le ministre de cette précision.

Ma question supplémentaire s'adresse aussi au ministre de l'Industrie. Dans une lettre datée du 29 octobre, les ministres provinciaux de la Santé ont unanimement réitéré leur opposition à l'élimination de l'octroi obligatoire de licences. Par contraste, l'édition d'hier du *New York Times* signale que le président de l'important lobby pharmaceutique aux États-Unis appuie pleinement le projet du gouvernement de supprimer son système de contrôle des prix des médicaments.

Pourquoi le gouvernement refuse-t-il de donner suite à la requête unanime des ministres de la Santé au Canada, alors qu'il continue de répondre aux attentes de l'important lobby pharmaceutique multinational des États-Unis?

**L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, je pense que mon collègue le ministre de la Santé a corrigé les perceptions erronées du député en ce qui a trait aux répercussions sur les prix.

Comme je l'ai mentionné à la Chambre hier dans mon discours sur le projet de loi C-91, nous voulons adopter cette mesure législative parce qu'elle permettra de créer des emplois rémunérateurs et de favoriser de nouveaux investissements, notamment dans la R-D faits par les